

*Loi anti-inflation*

ment actuel, dénote un cynisme et une volonté de leurrer les Canadiens sur le sérieux des intentions du gouvernement de s'attaquer aux graves et inquiétants problèmes qui mènent notre économie. Deuxièmement, on trouve ici, comme dans tant d'autres mesures présentées par ce même gouvernement, un autre exemple de la détermination du gouvernement à se doter de pouvoirs excessifs sans prévoir de contrôles parlementaires sur l'exercice de ses pouvoirs.

J'aimerais maintenant parler de l'opportunité de la décision. Le gouvernement canadien qui a remporté les dernières élections en ridiculisant cette proposition fait maintenant volte-face et présente un programme qu'il aurait vivement condamné d'un bout à l'autre du pays il y a à peine 14 mois.

Le ministre explique ce revirement en disant que les Canadiens approuvent maintenant un programme de restrictions. Il veut dire que le parti libéral et ses acolytes ont mis fin à leur campagne et ont volontairement cessé de susciter la crainte à propos des moyens que les gouvernements pourraient employer pour s'attaquer aux graves problèmes de l'inflation. Ils ont cessé d'alarmer les Canadiens à propos des mesures indispensables. Donc, comme ils ont cessé de semer la crainte, le ministre estime que les Canadiens appuient davantage des programmes qu'ils rejetaient totalement il y a 14 mois.

On discute de la valeur respective des mesures de contrôle qui avaient été proposées alors et de celles qui le sont maintenant, et bien sûr il y a des différences entre ces programmes. Nous de ce côté-ci de la Chambre sommes heureux que ces différences soient reconnues. La proposition faite par mon chef et appuyée par les députés de notre parti au cours de la campagne électorale était de durée moins longue que le programme à l'étude, et par conséquent moins dangereuse que celui-ci.

Il reste, et cela témoigne du cynisme du parti libéral, qu'au cours de la campagne électorale, il y a quatorze mois—à l'issue de laquelle le gouvernement a reçu son présent mandat—le parti libéral s'est opposé avec la dernière énergie au principe du programme que son chef a annoncé l'autre soir à la télévision. Il s'y est opposé d'une façon non seulement simpliste mais aussi malhonnête qu'on puisse imaginer dans une campagne électorale nationale. On voit le spectre du gouvernement qui embrasse cyniquement ce qu'il a condamné sur le chemin de sa victoire électorale. Mais les ministres ne sont pas assez francs envers les Canadiens pour reconnaître qu'aux dernières élections, ils ont eu recours à des tactiques électorales et que les problèmes liés à l'inflation sont d'une telle gravité à l'heure actuelle qu'il est nécessaire—comme il l'aurait été à cette époque-là—de prendre des mesures de ce genre.

● (2100)

Ce à quoi j'ai également fait allusion plus tôt, ce sont les pouvoirs extraordinaires que le gouvernement se propose de s'arroger au moyen de ces propositions. On aura le pouvoir de consulter les dossiers tout comme le prévoyait—d'autres de mes collègues s'en souviennent—le bill sur l'administration du pétrole qui, par pure coïncidence ou non, a été présenté plus tôt au Parlement par le ministre qui détient actuellement le portefeuille des Finances. On y prévoit explicitement—et le ministre s'en est vanté—que les lignes directrices servant à appliquer cette mesure seront établies par décret du conseil et rédigées par le cabinet sans en saisir le Parlement. Autrement dit, dans sa forme actuelle, la nature et le mordant de cette mesure

[M. Clark (Rocky Mountain).]

seront décidés par le cabinet, sans égard à l'opinion de la Chambre ni peut-être, des incidences sur les Canadiens.

Ce bill stipule que le cabinet aura le pouvoir d'annuler une décision du Directeur de dire qu'elle est mauvaise. Il s'agit sans doute d'une nécessité mais elle peut certes donner lieu à des abus. Elle tend à concentrer tout le pouvoir entre les mains du cabinet en ce qui concerne cette mesure. Ce qu'il y a de plus alarmant, c'est que ce bill permet de prolonger la durée du régime de restrictions au-delà de la limite que de nombreux Canadiens jugent acceptable.

Certes lorsqu'un bill de cette nature est présenté à la Chambre, un bill qui contient des dispositions permettant de concentrer un pouvoir excessif au centre, les députés sont tenus de l'examiner en détail, d'étudier minutieusement chaque proposition et de prendre le temps nécessaire au comité permanent non seulement pour bien s'informer, obligation qui nous incombe à tous, mais aussi pour présenter des amendements qui réduiront le danger de concentration de pouvoir au centre inhérent à ce bill, pouvoir qui pourrait s'exercer arbitrairement d'une façon qui altérerait gravement et pour toujours l'économie de notre pays. Et c'est particulièrement important à l'égard de ce bill parce qu'il a été présenté par un gouvernement qui a coutume, depuis sa première élection, de concentrer l'autorité au centre, d'étendre son propre pouvoir, d'amenuiser la puissance et la capacité de création des autres éléments de notre société et de notre économie.

Ce gouvernement a la fâcheuse réputation de centraliser le pouvoir. C'est pourquoi nous devons nous inquiéter particulièrement de la façon dont il usera de ce bill qui lui donne, dans sa forme actuelle, autant de latitude. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas là d'une mesure temporaire. Elle sera appliquée pendant au moins trois ans, peut-être davantage.

Beaucoup d'entre nous avons reçu gratuitement à nos bureaux des exemplaires de *Maclean's* depuis son émergence comme revue d'actualité. Le dernier numéro renfermait une interview du rédacteur en chef de *Maclean's*, M. Peter Newman, avec le premier ministre du Canada (M. Trudeau). Cette interview porte vaguement, semble-t-il, sur la mesure déposée à la Chambre. Selon l'avant-propos, elle s'est déroulée le 30 septembre, soit il y a 20 jours. Je veux rapporter les paroles que le premier ministre a prononcées, il y a 20 jours, au sujet de la mesure à l'étude ce soir, mesure qui risque d'avoir des conséquences graves et durables sur l'économie canadienne.

Voici en quels termes *Maclean's* rapporte les propos que le premier ministre tenait au sujet des contrôles, il y a une vingtaine de jours:

Mais tous les cas que je connaisse—les plus récents étant ceux des États-Unis et de la Grande-Bretagne—revèlent que, à la levée des contrôles, il faut repartir à peu près au même point de départ.

Le journaliste du *Macleans* a demandé: «L'économie ne fait que se rattraper?» Et le premier ministre a répondu:

Justement. Les gens se disent: «Très bien, on nous a retenus pendant un an. Maintenant dépêchons-nous d'obtenir les augmentations de salaire et de prix que l'État nous empêchait d'obtenir.»

Voilà ce que pensait le premier ministre il y a 20 jours. A ce moment là, il disait que l'imposition d'un système de contrôles ne faisait qu'accumuler les problèmes. Cette déclaration qui a précédé l'annonce d'urgence à la télévision la veille de deux élections complémentaires, semble indiquer que le premier ministre s'opposait alors à l'idée de contrôles parce qu'il s'inquiétait de ce qui arriverait lorsqu'on les supprimerait.

Ceux qui s'inquiètent du programme prévu dans le bill et qui savent que le gouvernement a présenté la mesure,